

MAIRIE DE  
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2024

Date de convocation : 13/02/2024

Date d'affichage : 13/02/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février, à vingt heures trente,  
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,  
Pouvoir : 1 en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses  
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,  
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. SERVANT Dimitri, Mme DESCORMIERS Cindy, M. de CHAMPS Hubert (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique

Etait absente : Mme BEGOUIN Gaëlle

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

DCM 2024-02-016

8.1. Domaines de compétences par thèmes - Enseignement

Rythme scolaire 2024-2025 - Dérogation à la semaine de 4 jours

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération du 1<sup>er</sup> mars 2021, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée scolaire 2021/2022.

A compter de la rentrée scolaire 2024/2025, il convient de se prononcer sur le renouvellement de cette dérogation, ce dispositif n'étant applicable que sur 3 ans.

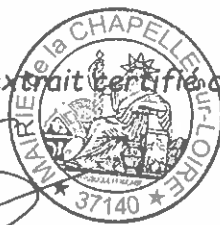
Afin de préserver la stabilité des horaires scolaires dans l'intérêt des enfants, le maire propose, en accord avec le Conseil d'Ecole réuni le 19 février 2024, de maintenir son rythme scolaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de maintenir la semaine de quatre jours pour une période de trois ans et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches en ce sens auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

La secrétaire,  
GALET Florence

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,  
GUIGNARD Paul

